



Bonjour,

Voici le second numéro de la notre lettre, qui souhaite contribuer à répondre aux problématiques des territoires de faible densité.

Agir local pour le Climat : Nous avons rencontré Jean- Michel VINCENT, au cours d'une réunion qui se tenait à l'Académie du Climat, près de la Mairie de Paris et nous lui avons posé quelques questions.

Question: Vous avez créé un site pour aider à diffuser les actions concrètes pour la lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences ... qu'en dire aujourd'hui ?

Réponse: Cela fait plusieurs années que nous avons donné les clefs de la réussite d'une action locale : il faut soit méthodique, outillée et massive ... Mais évidemment il faut qu'elle soit soutenue par une adhésion forte de la population.

Question: Est ce que ceci a manqué jusqu'ici ?

Réponse: Oui et non : un nombre très important de jeunes sont aujourd'hui convaincus qu'il faut faire quelque chose : 3 sur 4 d'entre eux se disent angoissés par l'avenir climatique, alors que l'expérience montre que la réduction des émissions fait gagner du pouvoir d'achat et du bien-être, crée de l'emploi près de chez soi, réduit les inégalités et crée une nouvelle forme de démocratie dans l'action. De quoi maîtriser notre avenir dans le plaisir de vivre.

Question: Que pensez vous faire dans les circonstances actuelles ?

Réponse: Continuer, avec tous les appuis possibles car mon site doit lui même être déplacé. La classe moyenne et supérieure mondiale -qui émet 80% des gaz à effet de serre- tient son avenir entre ses mains. Le temps ne fait que ce qu'il a toujours fait : nous rapprocher des échéances qui sont devant nous. Indifférence ou Urgence, c'est à nous de choisir mais l'action à faire est toujours la même.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [accueil - Agir Local](#)

Nous avons reçu une étude réalisée en 2020 pour l'**Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANACT)** qui analyse la **mobilité quotidienne** dans les territoires **périurbains et ruraux** autour des **villes moyennes**. Les **Établissements de Coopération Intercommunale (EPCI)** qui ont été sélectionnés, ont une densité inférieure à la moyenne nationale (**40 à 100 hab./km²**) et représentent globalement 40 % de la population française sur près de 70 % de la superficie du territoire national.

Ces territoires sont loin des grandes métropoles **en rouge** sur la carte, de la proche banlieue parisienne en **bleu foncé** et du périurbain de Paris, des grandes métropoles ou des zones transfrontalières **en indigo**, mais sont autour des EPCI de villes moyennes **en marron**.

Le **périurbain élargi et la campagne autour des métropoles ou villes moyennes**, en **bleu clair** se caractérise par une population en hausse entre les deux derniers recensement, un faible nombre d'emplois rapportés à celui des actifs occupés, et une utilisation croissante de la voiture.

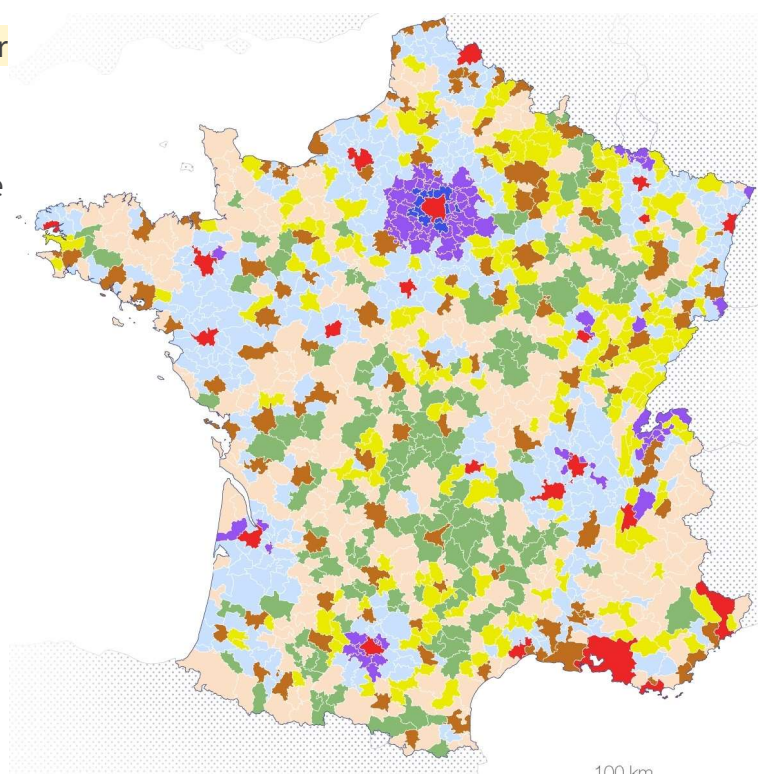
À l'inverse, les EPCI de **villes moyennes** ou **petites** et de certains **bourgs ruraux**, en rose clair sont des espaces « **autocentrés** », qui ont moins d'échanges avec le reste du territoire. Si la **distance médiane domicile-travail** y est presque moitié moindre qu'ailleurs en France (**4,3 km** contre 7 km), l'**usage de la voiture** y est **supérieur** à la moyenne nationale. Dans les territoires ruraux **en vert** la voiture est omniprésente.

La décarbonation de la **mobilité** nécessite de travailler sur les **documents de planification territoriale (Scot)** à une **échelle pertinente**. Les **bassins de mobilité** qui ont été dessinés dans la période de mise en place de la **LOM** (jusqu'à avril 2021) rendent **difficiles** la **synergie** entre les politiques d'**aménagement** et de **mobilités**.

Pour télécharger l'étude et son résumé [Mobilités dans les espaces périphériques et peu denses : pour un territoire plus accessible ? | France Stratégie \(strategie.gouv.fr\)](#)

Notre association, qui a déjà abordé ce sujet depuis plusieurs mois, se tient à la disposition de tous ceux qui souhaitent aller plus loin, et de façon concrète sur des « solutions » conciliant la sobriété écologique et l'attractivité des territoires. Vous pourrez retrouver nos lettres sur notre site.

JF JANIN le 4 février 2022



Écrivez nous sur :

<https://www.t-puissance3.com>